

Jean-Baptiste André Godin à Théodore Faure, 16 février 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (16)

Collation 1 p. (14v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Théodore Faure, 16 février 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48337>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 février 1875](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Faure, Théodore \(1830-1891\)](#)

Lieu de destination Revin (Ardennes)

Description

Résumé Godin informe Théodore Faure qu'il ne peut donner suite à sa proposition du 10 février précédent.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- Le texte de la lettre est en grande partie manuscrit à la mine de plomb par-dessus l'encre effacée de la copie.
- Sur le folio 14v sont copiées la lettre de Godin à Théodore Faure du 16 février 1875 et la lettre de Godin à Auguste Adolphe Hourdequin du 16 février 1875.

Mots-clés

[Information](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 16 février 75

Monsieur Faure

Je ne vois pas que je puisse
intervenir dans la question
que vous me posez par votre
lettre du 10^e. j'ai donc le
regret de ne pouvoir donner
satisfaction à votre propo-
sition.

Veuillez agréer Monsieur
mes civilités.

Godeau

Versailles 16 février 75

Monsieur Courdequin,

Je suis heureux pour vous de
la solution que vous m'en-
noncez et je vous envoie mes
prénoms comme vous me
le demandez.

Veuillez agréer mes
très sincères civilités.

Jean Baptiste André

Godeau